



Sommaire :

- *Les PV du Conseil en bref*
- *Approbation du plan de site du hameau de la Petite-Grave*
- *Poste-épicerie « La causette »,*
- *Un prix pour encourager la recherche sur le cerveau*
- *Infos pratiques: Permanence Impôts, Passeports, CAP, Bénévoles, Jobs été*
- *MAC, Troupe du Trablé, Cartiminois, ABC, Bibliothèque, Chœur d'Hommes*

LES PV DU CONSEIL EN BREF, DÉCEMBRE - FEVRIER

Aide caritative 2009

Le montant total attribué pour l'aide caritative s'élève à CHF 6'000.- selon le budget 2009.

Parcelle 2096 à La Petite-Grave

Etant donné que le propriétaire de la parcelle citée n'a pas respecté l'ultime délai qui lui avait été imparti le 5 octobre 2009 pour faire évacuer tout dépôt n'ayant aucun lien avec l'agriculture, le département nous a informés le 26 novembre 2009 qu'il allait procéder d'office et aux frais du propriétaire aux mesures ordonnées et ceci dès le 2 décembre. C'est la raison pour laquelle une entreprise était sur place afin de faire évacuer les engins de chantier, les containers, les épaves de véhicules, démolir le couvert et rétablir la pente d'origine du terrain.

Route de Vallière

Suite aux divers travaux qui ont eu lieu sur les routes cantonales, la commune a demandé au DCTI de réfectionner encore deux zones en très mauvais état situées près de l'arrêt du bus. Le département a profité de la présence des entreprises sur

place pour effectuer ces travaux encore cette année.

Nouveau collaborateur communal

Monsieur Daniel Jaquenoud, nouveau collaborateur, a été engagé en qualité de technicien à un taux d'activité de 70 % depuis le 1er janvier 2010. Dans un premier temps, il s'occupera de mettre en place un nouveau planning de travail pour les employés communaux. Parallèlement, il s'occupera de la gestion énergétique des bâtiments, tâche qui nécessite l'établissement d'un plan sur 5 ans. Il sera également amené à gérer tous les travaux, à participer aux rendez-vous des chantiers et, dans un second temps, établir un inventaire du réseau routier.

Chantier Pré-de-la-Reine

F. Jaunin évoque la situation quelque peu chaotique des places de parking sur la rue du Pré-de-la-Reine. En effet, il faudra patienter jusqu'à ce que le parking souterrain soit construit et utilisable. A ce moment-là, tout devrait rentrer dans l'ordre.

Editorial

Enfin !

Il aura fallu plus de 500 heures de réunion, des séances de commission et de conseils municipaux, des séances publiques avec tous les habitants du hameau, quatre projets, deux conseillers d'Etat, trois commissions de l'aménagement du canton, deux maires, trois adjointes et adjoints, pour qu'enfin après plus de quinze années de labeur, on puisse obtenir le déclassement de notre hameau de la Petite-Grave.

Je tiens à remercier toutes les personnes de la mairie, du conseil municipal, du secrétariat, les architectes, les habitants du hameau ainsi que tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'aboutissement de ce projet.

L'obtention de ce déclassement va permettre à la commune de construire quelques logements pour ses habitants et donnera la possibilité aux propriétaires du hameau de transformer ou d'aménager leurs bâtiments afin qu'un maximum de personnes puissent continuer à vivre dans cet endroit magnifique de notre commune.

*François Jaunin
Maire*

Travaux à La Petite-Grave

Dans le cadre des travaux d'aménagements routiers à La Petite-Grave, il reste encore le tracé définitif ainsi que le rayon de braquage à effectuer. Pour réaliser ces travaux, il est nécessaire de faire plusieurs essais et surtout d'attendre un temps plus clément.

Plan localisé de quartier (PLQ)

Le projet se trouve actuellement en attente au département. Il est cependant en bonne voie et F. Jaunin espère avoir des nouvelles rapidement.

Burkina Faso

D. Bolle de Paoli rappelle que les communes de la Champagne et Dardagny soutiennent un projet de centre artisanal à Po au Burkina Faso depuis de nombreuses années à raison de CHF 6'000.- par année. L'école comporte une section mécanique mais aussi une section d'enseignement général et 200 élèves y sont accueillis. En raison de quelques soucis financiers, une action de parrainage a été lancée il y a quelque temps mais n'a malheureusement pas eu beaucoup de succès. (seuls douze parrains pour toute la Champagne). Grâce à un don supplémentaire fait par la commune de Laconnex, la cantine de l'école a pu ouvrir. Afin que cette cantine puisse devenir autonome, il est prévu de cultiver un champ et louer un tracteur. D. Bolle de Paoli rappelle que l'objectif principal, à savoir arriver au terme de ce soutien d'ici à la fin de la législature en mai 2011 de sorte que le centre soit complètement

autonome, paraît à ce jour impossible.

Poste-épicerie «La Causette»

L'exécutif a rencontré le gérant de la poste-épicerie, M. Peter Staub, pour faire un bilan des premiers mois d'activité. Ce dernier est très content et atteint les chiffres exigés par la Poste en la matière. Quant à l'épicerie, il est également satisfait, malgré quelques petits problèmes de stock qu'il doit encore apprendre à mieux gérer. En tous les cas, M. Staub est à l'écoute des habitants pour toute proposition. Il est également prévu de réaliser encore quelques petits aménagements, notamment une rampe pour handicapés ainsi que des tapis pour éviter de glisser sur le sol en cas de pluie ou neige (la rampe handicapés vient d'être réalisée.)

Midi à Cartigny (MAC) :

Les travaux de transformation du nouveau local pour le MAC dans l'ancienne école touchent bientôt à leur fin. Le déménagement initialement prévu après les vacances scolaires de février se fera pendant les vacances de Pâques. Les enfants commenceront dans ce nouvel espace le lundi 12 avril.

Toilettes dans la salle communale :

Les toilettes pour handicapés à la salle communale sont en train d'être modifiées afin d'être accessibles également depuis l'extérieur et servir de W.-C. publics. Ces travaux déjà prévus dans le budget 2009 ne sont

finalement exécutés qu'en 2010.

Cité de l'énergie :

L'exécutif a rencontré dernièrement Madame Iannone, conseillère en processus énergétique communal, pour un premier audit dans le but de renouveler notre certificat de label. Trois autres rencontres sont d'ores et déjà agendées pour la prolongation de cette distinction. Suite à une proposition de Madame Iannone, F. Jaunin transmet à la commission des bâtiments la demande d'établir une liste des points à contrôler lorsque le département nous envoie un dossier de requête en autorisation de construction pour préavis.

Poste :

La Poste va supprimer la boîte aux lettres située à la rue des Trois-Fontaines au début du mois d'avril. Très peu d'envois y sont déposés.

Traversée piétonne :

Le service des routes cantonales du DCTI a adressé à la commune un projet de traversée piétonne sur la route de Chancy à la hauteur de la route des Allues (en face de la station essence d'EauMorte). De plus, la commune a relancé le canton au sujet de la route de contournement, projet qui avait déjà été étudié il y a quelques années.



APPROBATION DU PLAN DE SITE DU HAMEAU DE LA PETITE-GRAVE À CARTIGNY

Le Conseil d'Etat a adopté le plan de site du hameau de la Petite-Grave. Celui-ci concrétise le double objectif de protection du site et du hameau ancien. Ce plan préserve aussi les espaces environnants situés en zone agricole et les bâtiments situés dans le hameau qui présentent un intérêt patrimonial.

La Petite-Grave figure sur la liste établie par le plan directeur cantonal des ensembles bâtis en zone agricole qui correspondent à la définition de hameaux.

Initiée par la commune de Cartigny, la loi créant une zone de hameaux à la Petite-Grave est entrée en vigueur à la suite de l'arrêt du Tribunal fédéral du 21 janvier 2010 rejetant un recours formé contre cette loi.

Rappel historique : Article de Monsieur Dominique Von Burg / Tribune de Genève

A La Petite-Grave, hameau situé en zone agricole, on ne se souvient plus très bien à quand remontent les premières vellétés de développement. Nous commencerons donc notre histoire en 1995, quand la commune de Cartigny – suite à une pétition – use de son droit d'initiative et élabore un projet qui classerait le hameau en zone de développement protégée, tout en étendant la zone constructible pour permettre de nouveaux logements.

Dans l'administration et au

Grand Conseil, beaucoup jugent trop importante l'emprise sur la zone agricole. Le projet est par deux fois amendé, mais en 2002, le parlement cantonal le renvoie devant la Commission d'aménagement du canton. En 2003 enfin, la loi fédérale d'application change, et le projet est enterré.

De guerre lasse, et ayant déjà dépensé pas mal d'argent en pure perte, la commune de Cartigny demande au Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI), d'élaborer lui-même un projet.



Le DCTI reprend le même schéma: création d'une zone de hameaux – on pourra rénover et réaffecter des bâtiments à du logement – et d'une zone de développement 4 B protégée. Ainsi la commune pourra construire les logements à loyer modéré qu'elle projette. Mais deux propriétaires privés se sentent lésés, car ils ne profiteront plus de cette zone de développement comme dans le projet initial.

Au Grand Conseil, une partie de

la droite demande que l'on reprenne tout à zéro pour satisfaire les demandes des propriétaires, mais elle n'est pas entendue et le déclassement est adopté en avril 2008.

Recours des deux propriétaires. Ils se plaignent d'une inégalité de traitement. Pourquoi la commune peut-elle acquérir un terrain vierge pour y construire, alors que leurs parcelles contiennent déjà des bâtiments agricoles? Pourquoi le Grand Conseil a-t-il accepté un déclassement important à Chevrens, sur la commune d'Anières, le refusant à La Petite-Grave?

Toutefois, le Tribunal administratif rejette les deux recours en juillet 2009, estimant qu'on ne peut arguer d'une inégalité de traitement. Un des deux propriétaires renonce à poursuivre, tout en déplorant que le DCTI favorise outrageusement les projets locatifs émanant des pouvoirs publics au détriment des privés. Mais l'autre propriétaire, saisit le Tribunal fédéral.

De son côté, le maire de Cartigny, François Jaunin n'espère qu'une chose, que l'affaire se termine enfin. Il est urgent que des logements soient créés pour les habitants de la commune, et que les propriétaires du hameau puissent rénover et transformer leurs bâtiments sans devoir demander à être exemptés des règles draconiennes régissant la zone agricole.

POSTE-EPICERIE « LA CAUSETTE »

Voilà maintenant six mois que la Causette nous a ouvert ses portes et nous pouvons dire que le taux de fréquentation de ce nouveau lieu de rencontres est plutôt bon. Monsieur Staub, épicier-postier, nous a fait part de son contentement: il est heureux d'avoir été si bien accueilli par vous tous et a été très touché par la gentillesse des habitants de la commune.

La fréquentation de la poste est bonne et atteint les chiffres exigés mais il ne faut surtout pas relâcher les efforts. En effet, plus il y aura de courrier posté à Cartigny, mieux cela sera ; qu'on se le dise!

Quant à l'épicerie, il est encore trop tôt, en terme de chiffres et de paiements effectués (postcard

ou EC), pour dire si l'entreprise est rentable. Cela dit, bon nombre d'entre vous semblent la fréquenter régulièrement et y trouver passablement d'articles intéressants. A ce propos, sachez que Monsieur Staub est ouvert à vos propositions et suggestions. N'hésitez donc pas à lui faire part de vos idées en matière de commande de produits et surtout: continuez à vous y rendre et à y faire quelques-uns de vos achats. C'est important si l'on veut que cette épicerie soit maintenue.

De par le fait qu'il soit un véritable lieu de rencontres et de babillages générationnels (table unique oblige), le coin « cafés-croissants » remporte un vif succès.

Enfin, une rampe pour personnes à mobilité réduite ainsi que des tapis pour éviter de glisser sur le sol en cas de pluie ont été posés. Tout prochainement, l'enseigne « la Causette » prendra sa place sur le mur du bâtiment

THEATRALAIR

Vu le succès remporté en août dernier par la pièce de théâtre jouée en plein air devant la mairie (« Disparition à Pontailac »), nous avons décidé de recevoir à nouveau la troupe « Théâtralair ». La représentation aura lieu à Cartigny, au même endroit si le temps le permet, le vendredi soir 27 août. Réservez d'ores et déjà cette date !

PASSEPORTS

Dès le premier mars, les passeports 03 ont laissé place aux passeports biométriques. Cette nouvelle génération de passeport n'est plus délivrée à la mairie mais uniquement au Service des passeports : 88 rte de Chancy 1213 Onex. Lundi au vendredi, de 9h00 à 15h30.

Les cartes d'identité peuvent toujours être obtenues au secrétariat de la mairie.



CHANGEMENT D'ADRESSE

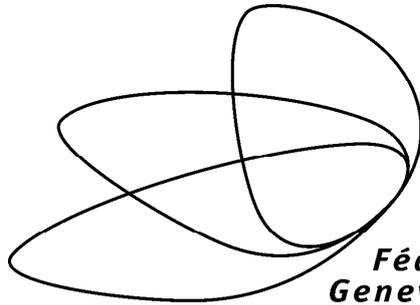
Suite au changement de la loi sur le séjour et l'établissement des Confédérés, la mairie est autorisée à délivrer les documents suivants :

- Déclaration d'arrivée (au plus tard dans les 15 jours qui suivent l'arrivée) et de départ
- Avis de changement de situation des résidents de Cartigny
- Certificat de séjour
- Certificat de domicile et professionnel

- Attestation de résidence
- Carte gigogne

Cette modification ne s'applique qu'aux citoyens suisses. Toute demande d'étrangers ou de couples mixtes doit se faire à l'Office cantonal de la population.





**Fédération des Écoles
Genevoises de Musique**

*Conservatoire de Musique de Genève
Conservatoire Populaire de Musique
Institut Jaques-Dalcroze*

INSCRIPTIONS 2010-2011

**Le Conservatoire de Musique de Genève
Le Conservatoire populaire musique, danse, théâtre
L'Institut Jaques-Dalcroze**

vous invitent à inscrire vos enfants

du lundi 26 avril au samedi 8 mai 2010

(samedi 1^{er} mai, pas d'inscriptions)

détails des lieux et dates d'inscriptions dans le dépliant remis à tous les élèves des écoles enfantines et primaires du 19 au 23 avril 2010

Consultez également les sites Internet des écoles de la Fédération

www.fegm.ch

www.cmusge.ch

www.dalcroze.ch

www.cpm-ge.ch

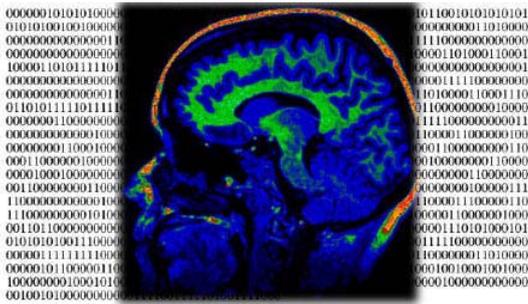


Conservatoire de Musique de Genève



CONSERVATOIRE
POPULAIRE

MUSIQUE
DANSE
THÉÂTRE



ASSOCIATION VASCOSANZ
pour le soutien de la recherche sur le cerveau

Un prix pour encourager la recherche sur le cerveau!

L'Association Vasco Sanz lance un appel aux candidatures pour décerner son prix à un travail de recherche, théorique ou appliqué, sur le cerveau.

L'association est née suite à la disparition tragique d'un jeune ingénieur diplômé de l'EPFL en informatique et chercheur passionné en neurosciences, entre autres lauréat d'un des Prix à l'Innovation des HUG-Genève en 2008.

Le but de cette association, soutenue par de nombreux donateurs, et reconnue d'utilité publique, est d'encourager la recherche et les découvertes sur le cerveau et son fonctionnement.

Les candidats sont invités à se rendre sur le site de l'association pour déposer leurs candidature et dossier, d'ici au **30 juin 2010**. Les travaux seront jugés par le Conseil scientifique de l'Association.

La remise du prix d'un montant de Frs 2'000. - se fera en novembre 2010.

Informations, candidatures et conditions de participation :

Site : <http://vascosanz-fund.com>

Contact : i.sanz@hotmail.com

Association Vasco SANZ - 1200 Genève – N° de CCP : 10 - 781984 - 8

Adresse postale : Association Vasco SANZ, 122 A Moulin de la Ratte, 1236 Cartigny

MIDI A CARTIGNY

L'association du MAC fêtera ses 10 ans en septembre.

Dans le cadre de cet anniversaire, nous aimerions publier un « petit livre de recettes des habitants de Cartigny ».

Que vous soyez "fin cordon bleu", "cuisinier du dimanche", "reine des tartes" ou "spécialiste de petits plats mitonnés" nous

avons besoin de vous!

Merci de nous envoyer votre recette préférée avec toutes les explications nécessaires (déroulement des opérations, temps de cuisson, température, astuces anti-flop) ainsi que vos coordonnées, soit directement à notre adresse:

Association MAC, Case postale 14, 1236 Cartigny,

soit à l'adresse e-mail suivante: duboulette@aventure.ch **avant le**

30 mai 2010.

Pour découvrir les goûts et les saveurs de notre village, pour faire vibrer nos papilles, nous avons besoin de la participation de chacun et chacune. D'avance **MERCI!**

Le comité du MAC

D'autres infos au 022.756.04.50 auprès d'Isabelle Dubouloz

CAP EMPLOI

CAP emploi est un dispositif créé il y a deux ans. Il a pour but d'apporter un soutien à des jeunes en rupture scolaire ou professionnelle par le biais de stages de motivation pour des jeunes gens de la région. Les communes de Bernex, Confignon, Soral, Chancy, Cartigny et d'Aire-la Ville ont adhéré au dispositif et offrent des places de stages durant un maximum de trois mois consécutifs. Les domaines

proposés sont très divers et dépendent des infrastructures de chaque commune. Tout au long de son stage, le stagiaire est suivi par son assistant social et « coaché » par son référent communal. Des rencontres tripartites ont lieu très régulièrement sur le terrain, rencontres auxquelles assiste également un membre de l'exécutif.

A Cartigny, nous avons eu la chance d'accueillir une jeune fille

depuis fin octobre 2009. Ce stage, débuté au secrétariat de la mairie puis poursuivi à l'épicerie-poste, s'est très bien déroulé et la candidate s'est montrée très motivée. Le domaine de la vente l'intéressant particulièrement, elle a beaucoup profité de ce temps passé au sein de cette structure et a, à l'issue de son stage, réussi à trouver une place d'apprentissage dans un grand magasin de la place. Nous la félicitons et lui souhaitons plein succès pour la suite de sa carrière professionnelle.

CREATION D'UN PETIT RESEAU COMMUNAL DE BENEVOLES

Dernièrement, nous avons été confrontés au problème d'une habitante de la commune qui avait besoin d'être véhiculée après une récente opération.

Il a fallu agir dans l'urgence et trouver rapidement quelqu'un susceptible de lui rendre ce service.

Heureusement, cela a été relativement facile. Mais cela ne le sera pas forcément toujours...

C'est pourquoi il nous a paru intéressant de créer un petit réseau de bénévoles sur notre commune.

Il s'agirait de lister les différentes personnes disponibles pour rendre, ponctuellement, des petits services à des habitants nécessitant: transports chez le médecin ou le coiffeur, courses, etc.

Nous précisons que la demande

est, pour le moment, quasi inexistante car chacun s'arrange avec sa famille ou son voisin. Mais, il suffit d'une fois...

Lorsque le réseau sera mis en place, les personnes nécessiteuses n'auront qu'à lancer un coup de fil à la Mairie qui se chargera de les mettre en contact avec une ou un bénévole.

Renseignements et inscriptions au réseau de bénévoles : Delphine Bolle de Paoli au 022.756.43.77.

PERMANENCE IMPÔTS 2010

Du lundi 1^{er} mars au vendredi 30 avril.

Une permanence pour le remplissage de la déclaration d'impôts simple est organisée par le service social de la Commune de Bernex, en collaboration avec l'Hospice Général.

Cette permanence s'adresse aux

personnes disposant de revenus modestes et habitant les communes de Bernex, de Confignon et de la Champagne.

Les inscriptions se font sur place ou par téléphone les jours ouvrables, au Centre d'Action Sociale 313, rue de Bernex de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30.

Une participation financière de Frs 30.- sera demandée par déclaration.

Pour tous renseignements : Tél. 022/420.40.00

Commune de
Bernex



Hospice général
Institution genevoise d'action sociale

YFU CHERCHE DES FAMILLES D'ACCUEIL

Etienne, Pauline et Eline sont trois des quelque 70 étudiants du monde entier qui, dès le mois d'août prochain, vont vivre en Suisse un échange d'une année scolaire. Ils brûlent d'envie de découvrir le goût de la fondue, la manière dont Noël est célébré en Suisse, ainsi que de nombreuses autres choses sur notre pays.

YFU (Youth For Understanding) cherche pour l'année scolaire prochaine (dès août 2010), des familles d'accueil ouvertes au monde et prêtes à ouvrir leur porte et leur cœur à un/e étudiant/e d'échange.

Durant leur séjour en Suisse, tous ces étudiants fréquentent une école publique locale et participent au quotidien de la famille.

YFU n'offre pas de dédommagement financier aux familles d'accueil, car la

motivation doit être l'échange culturel et l'intégration dans la famille. Passer onze mois avec quelqu'un qui vient d'un autre coin du monde est une expérience porteuse de joie qui ne s'oublie pas. De la curiosité, de la patience et un zeste d'humour sont de bonnes conditions pour être famille d'accueil. Celle-ci doit fournir la nourriture et un lit (une chambre à part n'est pas absolument nécessaire !).

YFU Suisse a une grande expérience dans le domaine de l'échange de jeunes. Organisation à but non lucratif, et reconnue d'utilité publique, elle bénéficie du soutien de la Confédération. Pour plus de renseignements, s'adresser à YFU Suisse, Bureau romand, Stadtbachstrasse 42, Case postale 8920, 3001 Berne, 026 466 11 11,

romandie@yfu.ch, www.yfu.ch.

TROUPE DU TRABLI

La Troupe du Trabli a le plaisir de vous présenter « **Un air de famille** » d'**Agnès Jaoui et de Jean-Pierre Bacri**, qui sera jouée à la salle communale du 21 avril au 8 mai 2010 à 20h, le dimanche à 17h, lundi et mardi relâche. Bar et tapas dès 19h, dimanche desserts dès 16h.

Présentation de Stefen Meldegg trouvée sur internet.

Après la fièvre du samedi soir, les « joyusetés » du vendredi soir en famille.

Une famille française ordinaire: la mère, deux fils mariés, l'un a réussi, l'autre moins, une fille célibataire qui rue des brancards. Tous coexistent « normalement » depuis longtemps dans un fatras de concessions mutuelles, de malentendus, de rancœurs, de regrets cachés et de non-dits omniprésents...

Une pièce qui vous surprendra et ne vous laissera pas indifférents... Venez nombreux nous soutenir et nous applaudir!

Evelyne Spaeter, la Présidente

LES CARTIMINOIS

Comme chaque printemps depuis deux ans déjà, « Les Cartiminois » organisent une vente de pâtisseries dans la cour de l'école de Cartigny, à laquelle tous les villageois – surtout les plus gourmands ! – sont conviés.

Les bénéfices de cette vente seront versés à la garderie et permettrons à nos jardinières d'organiser entre autres les anniversaires des enfants, ainsi

que l'achat de matériel et de nouveaux jeux.

Cette année, la vente aura lieu le **VENDREDI 28 MAI 2010** à 16 heures dans la cour de la grande école.

Nous nous réjouissons de vous y recevoir nombreux !

Le Jardin d'Enfants ouvre ses portes le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8 heures à 11 heures 30.

Pour le Comité des Cartiminois, Paula Buchs



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Cartigny propose des livres aux lecteurs de tous âges, dans tous les domaines : livres cartonnés, premières lectures, bandes dessinées, documentaires, romans jeunesse, romans adultes, romans historiques, auteurs suisses et étrangers, livres d'art, etc. Vous pouvez emprunter des livres pendant un mois et prolonger le prêt par téléphone au **022 756 41 68** (bibliothèque). Une nouvelle collection de livres empruntés à Bibliomedia Lausanne vous attend jusqu'au 23 juin 2010.

Notez que la bibliothèque a légèrement réduit ses horaires d'ouverture aux lecteurs pour pouvoir offrir des moments de lecture aux classes de IE à 4P de l'école primaire de Cartigny.

Voici ses nouveaux horaires :

Lundi	de 15h à 17h30
Mardi	de 16h à 17h30
Mercredi	de 15h à 17h30
Jeudi	de 16h à 17h30

Soyez les bienvenus !
Monique Christen,
responsable de la
bibliothèque



ASSOCIATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE CARTIGNY

Nous avons le plaisir de vous convier à nos deux prochaines animations :

«Gilles chante Brassens»
Par Gilles Abhervé,
accompagné de Sylvie Canet
à la guitare

Le vendredi 23 avril 2010 à 20h30 à la Grange Huber, Cour des Miracles, 24 rte de Vallière à Cartigny. Spectacle musical dès 12 ans, entrée libre.



« La tarte à ni-mots »
Par la compagnie du Chat-Hutteur

Le mercredi 5 mai 2010 à 15h30 à la bibliothèque de Cartigny. Contes illustrés dès 3 ans, entrée libre.

Nous rappelons que nos animations sont toujours gratuites et généralement sans inscriptions. Nous les finançons grâce à une subvention annuelle de la commune et aux cotisations de notre cinquantaine de membres. Si vous le souhaitez, vous pouvez vous aussi soutenir nos activités en adhérant à notre association et en payant la cotisation de 30 CHF par an. Pour plus d'information, veuillez contacter Frédérique Bosshard Dériaz au 022 756 43 22 ou Valérie Frommel Monnier au 022 756 15 63.

Pour ABC,
Frédérique Bosshard Dériaz



CALENDRIER

Dimanche 2 mai : Fête du feuillu

Jeudi 20 mai : Après-midi Ping Pong de la Jeunesse de Cartigny

Samedi 29 mai : Eco-rallye organisé par la mairie et le conseil municipal

ANNIVERSAIRE

Madame Noémie Bochet a fêté ses 80 ans le 21 janvier 2010

Monsieur Daniel Rendu a fêté ses 80 ans le 23 janvier 2010

DECES

Madame Rose-Marie Pontinelli est décédée le 29 janvier 2010

NAISSANCE

Raphaël David Alain Evans a vu le jour le premier décembre 2009.

Thelma Gaïa Lavanchy a vu le jour le 27 décembre 2009.

Gabriel Dante De Muer a vu le jour le 29 décembre 2009.

Elodie Anaïs Mercedes a vu le jour le 8 février 2010.

PANNEAU D'AFFICHAGE

Un panneau d'affichage (pour vos petites annonces) est à votre disposition dans le local des cases postales, jouxtant l'entrée de la poste. Faites-en bon usage !

Le bulletin est réalisé par la commission de l'information.

Ont participé à son élaboration :
Delphine Bolle de Paoli,
Frédérique Bosshard Dériaz,
Yves Cogne, Henrich Duriaux,
Solange Guignard et Sema Kaderli.

Retrouver le bulletin sur web :

<http://www.cartigny.ch/>
Rubrique "Actualités communales"

ANNONCES

Jobs d'été

Comme chaque année, nous recherchons des jeunes filles et des jeunes hommes de la commune susceptibles de jouer les jardiniers de l'été.

Conditions d'engagement :

- Avoir 15 ans révolus (maximum 18 ans). En cas d'inscriptions trop nombreuses, la priorité sera donnée aux personnes ayant 16 ans révolus.
- Être habitant de la commune
- Les personnes engagées travailleront au maximum deux semaines consécutives.

La feuille d'inscription doit être retirée et rendue d'ici à fin avril. Seules les inscriptions respectant cette procédure seront prises en compte.

Sakatri !

150 sacs à tri sont disponibles au prix de CHF 5.- à la Mairie et à la Poste.

Echo Rallye

Pour participer au mois de la propreté, qui se déroule dans tout le canton de Genève en mai, la Commune de Cartigny organise un rallye sur le thème des déchets et du développement durable. Cet « éco-rallye » est destiné aux enfants et à leurs accompagnants; il aura lieu le samedi matin 29 mai. Cet événement sera suivi d'un pique nique sur la Petite Plaine. Un tout ménage sera distribué aux enfants à l'école d'ici quelques semaines, mais réservez déjà cette date !

CHŒUR D'HOMMES DE CARTIGNY

A la salle communale de Cartigny
Le samedi 29 mai 2010 à 18h 30

SOIREE ET CONCERT ANNUEL DU CHOEUR D'HOMMES DE CARTIGNY

Suivi du spectacle de Laurent BORTOLOTTI, **danseur de claquettes...**

Buvette, petite restauration, ambiance musicale.

Petite participation financière à l'entrée.

